



DES  
AMÉNAGEMENTS  
À UNY

Trouvez  
toutes les  
informations  
sur notre site  
[www.rantigny.fr](http://www.rantigny.fr)



- Vie pratique  
pages 3, 4 et 5
- Environnement et travaux  
pages 6 et 7
- Vie locale  
pages 8 et 9

- Culture  
pages 10 et 11
- La petite histoire dans la grande  
page 12

## EDITO



Chères Rantignysiennes,  
chers Rantignysiens,

J'ai le plaisir de vous annoncer que la maîtrise de nos finances locales se confirme une fois de plus avec un excédent de fonctionnement dégagé, dans un contexte particulièrement

instable, d'un peu plus de 691 000 € qui sera intégralement affecté au financement des investissements à venir.

C'est donc à l'unanimité que le budget 2025 a été voté sans augmentation des taux communaux des impôts locaux pour la douzième année consécutive, mais également sans recours à l'emprunt.

J'en profite également pour rassurer ceux qui seraient inquiets par rapport à l'endettement de la commune au regard des près de 11 millions d'euros engagés à l'investissement depuis 2014 : le coût des intérêts de la dette est de l'ordre de 6 € par an et par habitant soit 50 centimes par mois ... Même si la vigilance reste de rigueur, il me semble

que notre situation doit faire davantage d'envieux que d'inquiets dans notre pays.

En outre, comme vous le constaterez dans les pages qui suivent, l'engagement de l'équipe municipale, de nos agents territoriaux et de nos associations demeure entier au service de l'environnement, de la transition énergétique et de l'animation culturelle et festive de Rantigny.

Je vous invite par ailleurs à participer activement à la poursuite de l'embellissement de notre commune en fleurissant vos façades et balcons. Début septembre, le jury Régional en charge de l'attribution de la 1<sup>ère</sup> fleur du label Villes et Villages Fleuris nous rendra visite et évaluera 68 critères répartis en 7 thématiques ayant pour objectif de piloter l'amélioration de la qualité de vie dans les territoires.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture.

*Bien à vous,*

Dominique Delion  
Maire de Rantigny

### ILS SONT NES

CHRETIEN Rafaël ..... le 05 mars 2025  
10 autres naissances dont les parents ne veulent pas de publication dans la presse.

### ILS NOUS ONT QUITTES

MEIGNAN Geoffrey ..... le 16 janvier 2025  
LEBLAY épouse LEFEVRE Mauricette ..... le 16 janvier 2025  
LECLERE Claude veuve SARROUILLE ..... le 04 février 2025  
LEFEVRE Marcel ..... le 14 février 2025  
MARTIAL Patrice ..... le 23 février 2025  
HERZI Mohamed ..... le 30 mars 2025

## PERMANENCE DE LA MUTUELLE MOAT

(Ma Mutuelle de Village)

La municipalité a souhaité permettre à tous ses habitants de bénéficier d'une mutuelle pour se protéger en cas de maladie.

La MOAT organise une permanence mercredi 18 juin de 9h30 à midi, en mairie.

Si vous souhaitez changer de mutuelle, vous renseigner sur les tarifs, ou avoir un devis personnalisé, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de Madame Céline Chesnais.



**Conseillère mutualiste : 06.86.57.22.53**

## Début du printemps : rappel des règles de vivre-ensemble

Il est interdit de :

- Laver son véhicule sur la voie publique
- Brûler les déchets verts dans son jardin
- Faire un barbecue sur le domaine public, y compris dans le parc municipal

Respect du voisinage : rappel des horaires des travaux de bricolage et de jardinage

- Du lundi au vendredi : 8h-12h et 13h30-19h30
- Le samedi : 9h-12h et 15h-19h
- Dimanche et jours fériés : 10h-12h

(Article 7 de l'arrêté préfectoral du 15/11/1999)

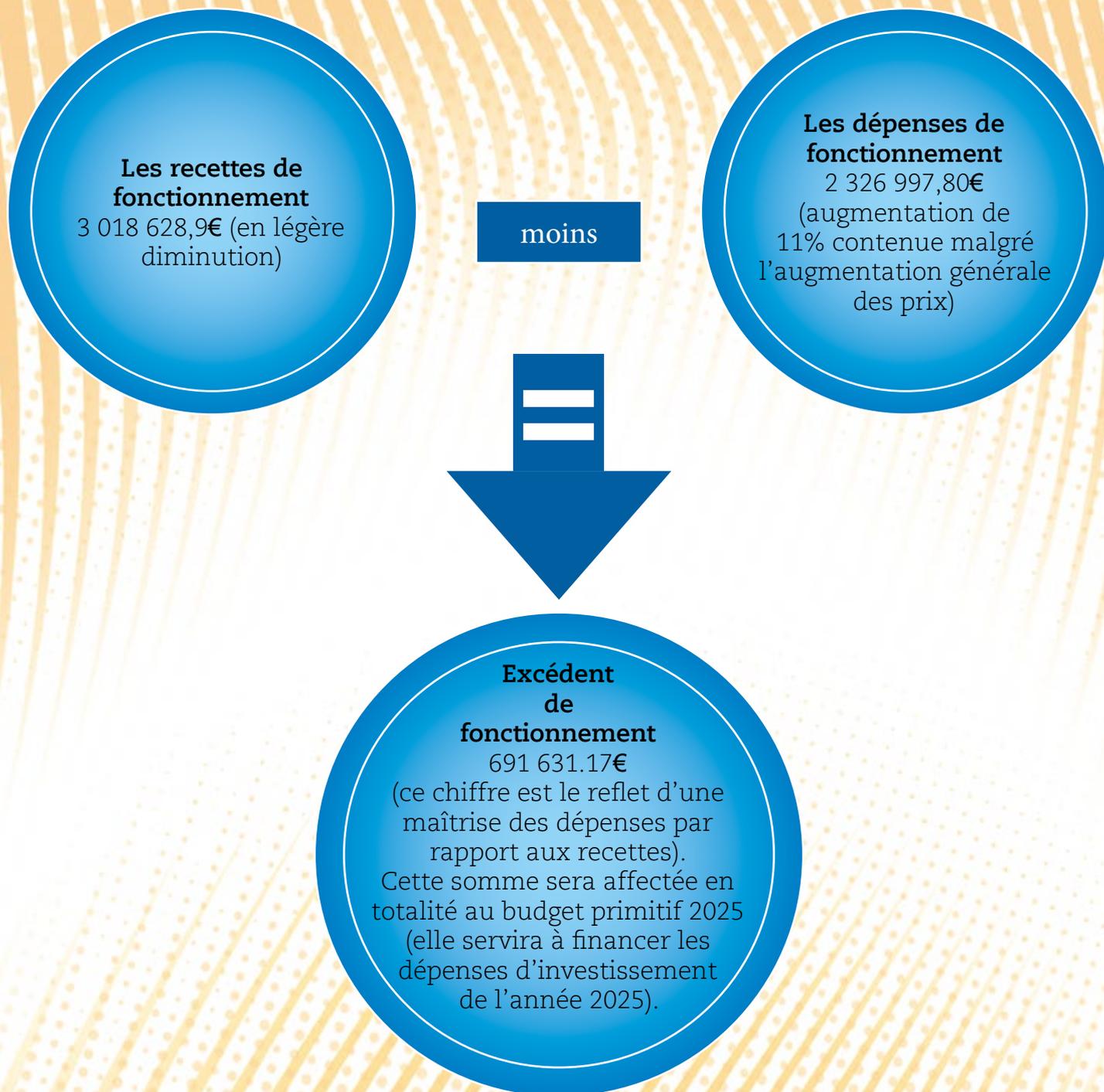
Propreté de la voirie :

- Ne pas laisser les déjections canines et les mégots de cigarettes sur l'espace public (trottoirs et espaces verts)



# LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Ce document retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées durant l'année 2024.



## Les dépenses d'investissement

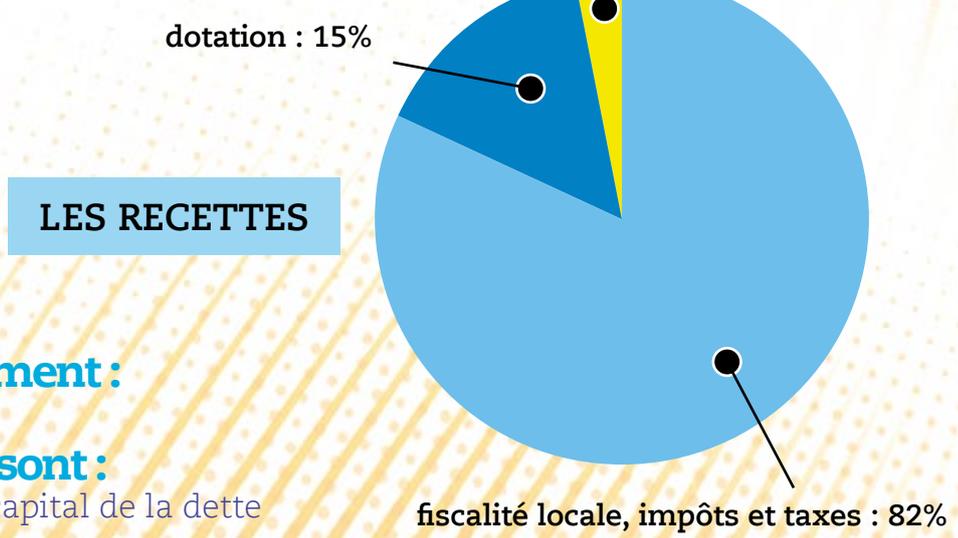
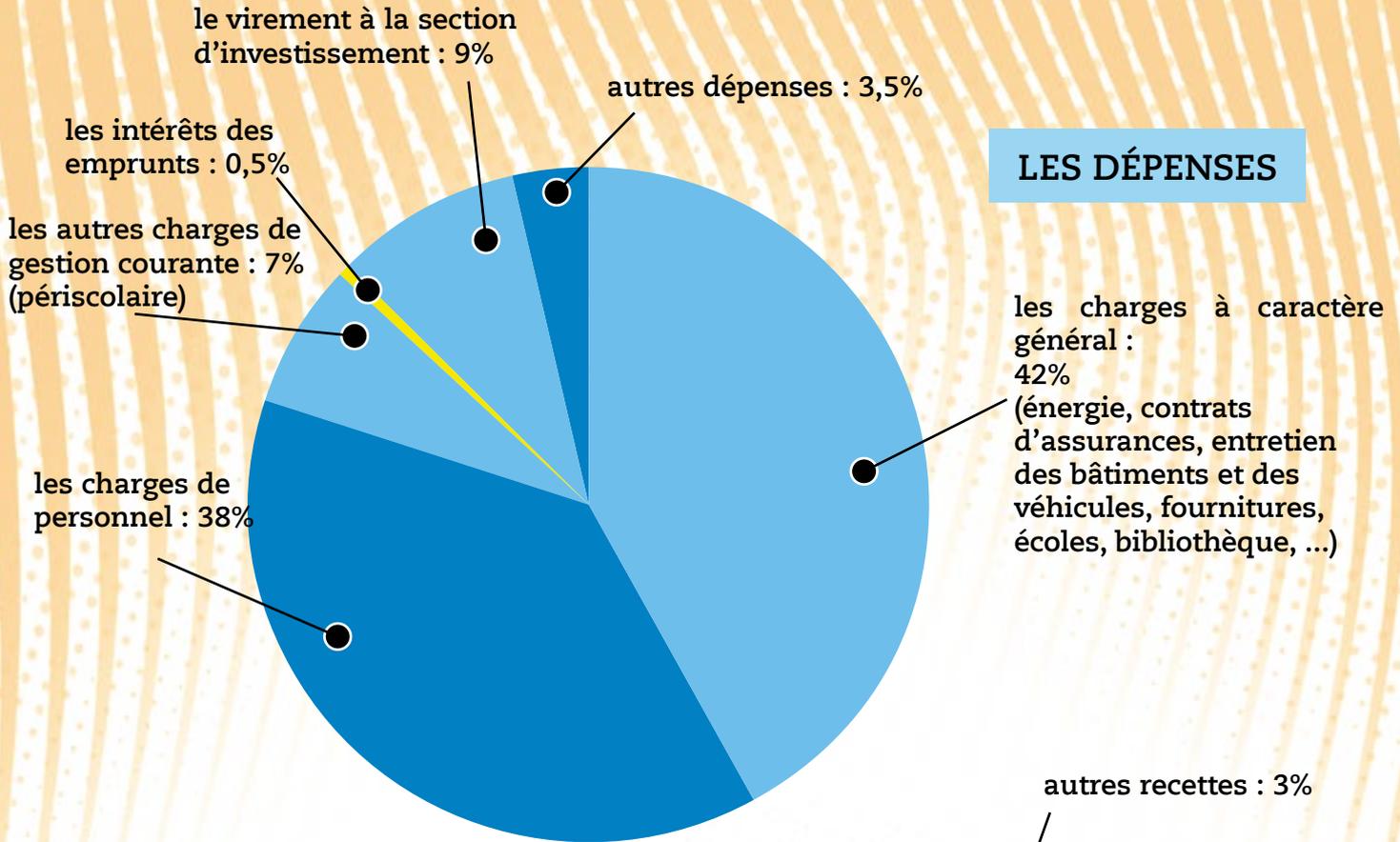
657 550,20€ (en baisse puisque l'année 2023 était consacrée essentiellement aux travaux de mise aux normes et de réhabilitation de la mairie).

## Les recettes d'investissement

1 432 859,52€ (elles sont composées essentiellement du résultat de fonctionnement de l'année 2023, du fonds de compensation de la TVA, des subventions perçues de l'Etat et du Département de l'Oise pour les travaux de mise aux normes et de réhabilitation de la mairie).

# LE BUDGET PRIMITIF 2025

La section de fonctionnement s'élève à la somme de 2 953 175€



## La section d'investissement :

3 905 244€

## Les dépenses prévues sont :

- le remboursement de la part capital de la dette
- les études
- les acquisitions de terrains, de matériels, d'outillage, de mobilier
- les travaux de création de parkings, de réfection de trottoirs...

## Les recettes sont :

- l'excédent d'investissement reporté de 2024
- l'excédent de fonctionnement capitalisé
- le virement de la section de fonctionnement
- le fctva

La subvention de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour l'acquisition de parcelles en zones humides

## Des aménagements à Uny

Les travaux d'aménagement autour de l'église d'Uny se poursuivent. Suite à la démolition de la grange, le pignon qui jouxtait la grange a été restauré.

Une allée a été aménagée avec des pavés récupérés lors des travaux sur la traversée de Rantigny.

Des arbustes ont été plantés, ainsi que de la lavande de part et d'autre de l'allée.

Un banc ainsi qu'une poubelle seront prochainement installés. Ces aménagements contribuent à l'amélioration du cadre de vie à Uny.



## De nouveaux éclairages publics

Pour garantir la sécurité de tous, de nouveaux éclairages publics ont été installés :

- rue Sacco et Vanzetti ;
- rue Dunand (pose d'un poteau et d'une lanterne) ;
- entre Jardiland et Vêrandanet (pose d'un mât autonome alimenté en énergie solaire).



## Des travaux rue Emile Zola

La CCLVD (Communauté de communes du Liancourtois-la Vallée Dorée) conduit des travaux sur le réseau d'eau potable rue Emile Zola.

Ces travaux consistent en :

- l'extension du réseau d'eau potable ;
- le remplacement des canalisations vétustes ;
- le renforcement de la défense incendie par la pose d'un poteau supplémentaire sur la rue ;
- quand nécessaire, le remplacement de l'enrobé sur les trottoirs et la chaussée.



# L'aménagement paysager du cimetière de Vaux

Au cimetière de Vaux, de nouveaux aménagements paysagers sont en cours.

Des arbres ont été plantés (cerisiers à fleurs, poiriers d'ornement, pommiers d'ornement, chênes, charmes).

Les murs du cimetière ont été ornés de plantes grimpantes (chèvrefeuille, glycine, lierre, bignone).

Dans l'inter-tombes (entre les tombes dos-à-dos) du sedum a été planté.

Fin avril les allées du cimetière vont être engazonnées.

Après l'été, des copeaux de bois brun seront déposés entre les tombes.

Ces aménagements permettent de faciliter l'entretien du cimetière et de réduire les herbes indésirables, tout en rendant l'environnement plus agréable.



## Des travaux au gymnase



Des éclairages leds ont été posés dans le gymnase et les peintures ont été refaites :

- dans les vestiaires et les sanitaires du rez-de-chaussée ;
- dans les sanitaires, le dojo, et la mezzanine du premier étage.

Le remplacement des anciens luminaires par des éclairages leds permettra à la commune de poursuivre la réduction de sa consommation énergétique au gymnase.



## Tchao Mégots

En 2024, 32 400 mégots ont été récoltés dans les cendriers Tchao Mégots de Rantigny. Merci à ceux qui contribuent à cet effort environnemental !



# Les résultats de l'enquête nationale MaCantine à Rantigny



La loi EGALIM fixe des objectifs relatifs à une alimentation saine, durable et de qualité dans la restauration collective. Des résultats très encourageants pour Rantigny !

Objet	Objectif	Rantigny
Produits durables et de qualité (total dont bio)	50%	47%
Produits bio	20%	23%
Viandes et Volailles durables et de qualité	60%	56%
Produits de la mer et aquaculture durables et de qualité	60%	84%

## Le carnaval à Rantigny

Samedi 15 mars s'est déroulé le traditionnel carnaval organisé par la mairie de Rantigny.

Le rendez-vous était pris à la salle Eiselé à 13h00, où des maquilleurs et des sculpteurs sur ballons attendaient les enfants.



Sous un beau soleil le cortège a ensuite déambulé dans la ville, avant de revenir à la salle Eiselé où un bal pour enfants était organisé. Les gourmands ont pu déguster des crêpes confectionnées par des élus et des bénévoles. Les 40 litres de crêpes avaient été gracieusement offerts par la boulangerie les Saveurs retrouvées.

## La chasse aux œufs

Vendredi 4 avril sonnait l'heure du début des vacances de printemps.

Pour les écoliers de Rantigny, c'était aussi le début de la chasse aux œufs, organisée comme chaque année par la commune dans le parc municipal.

Chaque écolier avait pour mission de récolter six jolis œufs peints qui avaient été cachés dans le parc. En retour, ils obtenaient un sachet de chocolats.

Les chanceux qui trouvaient les deux œufs d'or remportaient un très gros œuf en chocolat.



L'association « les p'tites mains de Rantigny en fête » s'est associée à cette manifestation et vendait des crêpes et des boissons. Chaque écolier s'est également vu remettre par la mairie trois tickets pour profiter des animations du parc Chédeville.



## La fête foraine et la retraite aux flambeaux

La fête foraine s'est déroulée entre samedi 19 avril et lundi 21 avril sur la Place de la République. Elle était organisée par l'ALCR (Accueil, loisirs et culture de Rantigny) avec le soutien de la municipalité.

Samedi 19 avril la traditionnelle retraite aux flambeaux a pris place, également organisée par l'ALCR. Elle débutait à 21h00 à la gare et était animée par le groupe « Le soleil tropical » de Liancourt, venu rythmer le pas sur des sons des Antilles.

Merci à l'ALCR et à ses adhérents pour ces belles animations communales du mois d'avril.



## Rénovation de l'habitat : prévention de la fraude



### Rénovation de l'habitat :

→ toujours autant de démarchage et de fraude

En 2020, est survenue la réglementation du démarchage téléphonique concernant le domaine de la rénovation énergétique.

Au vu des témoignages reçus par les élus, des professionnels locaux, et par l'ADIL de l'Oise, force est de constater que cette interdiction n'a pas freiné les appels commerciaux.

- 1 Aucun démarchage, notamment dans le domaine de la rénovation énergétique, n'est validé par les puissances publiques → **un seul réflexe** : raccrocher rapidement avec toute la correction possible.
- 2 Si le démarchage sur la voie publique ne peut être interdit, il est néanmoins réglementé. La Mairie n'autorise en aucun cas les démarcheurs à pénétrer chez les habitants. C'est une violation de domicile, voire un potentiel abus de confiance. Le démarchage à domicile est strictement encadré par la loi. Si vous manifestez clairement votre refus, le démarcheur doit passer son chemin.
- 3 Si on vous présente un devis mirifique, tout en vous demandant de le signer immédiatement, ce n'est probablement pas une offre sérieuse. Aucune entreprise recommandable n'est capable d'intervenir pour des travaux lourds en moins d'une semaine, et c'est illégal. Les travaux à un euro, **c'est suspect**, qu'en sera-t-il du coût réel après travaux?
- 4 Si le devis se présente sous forme de polycopié de plusieurs couleurs, **c'est suspect**. Il comporte souvent une clause pour l'engagement d'un crédit à taux élevé, et ne permet généralement pas de détailler les travaux de façon réglementaire et personnalisée → c'est insuffisant, voire illégal!
- 5 Quel que soit le devis ou bon de commande présenté, il ne faut **JAMAIS SIGNER LE DEVIS AVANT** d'avoir déposé soi-même la demande de subvention, c'est un motif de refus de l'aide. Par ailleurs, le crédit d'impôt n'existe plus!
- 6 Ne divulguez aucune information personnelle, ni transmettez de documents personnels (*impôts, carte d'identité, bulletin de salaire...*), un crédit pourrait être souscrit à votre insu!

Quelle que soit votre question sur ce type de démarchage, ayez le **réflexe ADIL** !



# Ils ont passé ou repassé leur certificat d'études primaires élémentaires

Le vendredi 21 et le samedi 22 mars, à l'initiative de la commission Culture, de la Bibliothèque Municipale et en partenariat avec « Les Amis de l'Histoire », 26 candidats ont retrouvé pour quelques heures les bancs de l'école afin de passer ou de repasser le certificat d'études primaires élémentaires. Au programme : calcul mental, problèmes d'arithmétique, histoire-géo, sciences, dictée avec questions et rédaction. A l'issue des épreuves 20 candidats ont obtenu leur diplôme. Tous les participants ont été félicités par Monsieur le Maire. Les trois premiers ont reçu en plus de leur diplôme des cartes cadeaux Cultura.



## CLASSEMENT

1<sup>ère</sup> : Élodie Lantez-Fischbach - 2<sup>ème</sup> : Frédérique Galliot - 3<sup>ème</sup> : Isabelle Vermeille

## LES MERCREDIS DE LA BIBLIOTHÈQUE – LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Pour participer à ces animations destinées aux jeunes et aux moins jeunes, vous pouvez vous inscrire auprès d'Angélique au 03 44 73 43 20



Date et horaires	Activité	Intervenant
14/05/2025 14 h 30 à 16 h 00	ATELIER LOISIRS CRÉATIFS L'ÉTÉ, LES VACANCES De 3 à 5 ans	Isabelle, Sabine, Angélique et Régine
21/05/2025 14 h 30 à 16 h 30	JEUX DE SOCIÉTÉ De 7 à 12 ans	Veni Vidi Ludi

## Saison culturelle 2023- 2024

### Un grand merci au public

Pour le traditionnel concert de fin de saison, le samedi 29 mars, la Salle Paul Eisélé accueillait le groupe Breaking Beats Clan pour un concert de rock celtique qui a ravi le public présent.

La saison culturelle 2024-2025 a proposé dix-sept rendez-vous dont seize gratuits ; cinq séances de cinéma, quatre expositions en partenariat avec les Amis de l'Histoire, trois pièces de théâtre, trois concerts et un spectacle de Noël pour les plus jeunes avec d'ores et déjà une



fréquentation de 1 213 entrées.

Tous les spectacles ont affiché complet une semaine avant la date.

Les projections ont accueilli 163 spectateurs.

Un grand merci au public !

La programmation de la saison culturelle 2025 – 2026 est terminée.

Les élus de la commission Culture et les bibliothécaires vous donnent d'ores et déjà rendez-vous en octobre pour son ouverture.



## Le dernier rendez-vous de la saison culturelle 2024-2025 était programmé samedi 26 avril

  
ESPACE  
JEAN LEGENDRE  
THÉÂTRE DE COMPIÈGNE

EN ITINÉRANCE  
EN PAYS DE L'OISE  
UN SPECTACLE PRÈS DE CHEZ VOUS

avec l'espace  
Jean Legendre  
de Compiègne  
dans le cadre de  
leur itinérance

Théâtre – Seul en scène  
La fugue de et avec  
Thibaut Prigent



### *Rue de Liancourt*

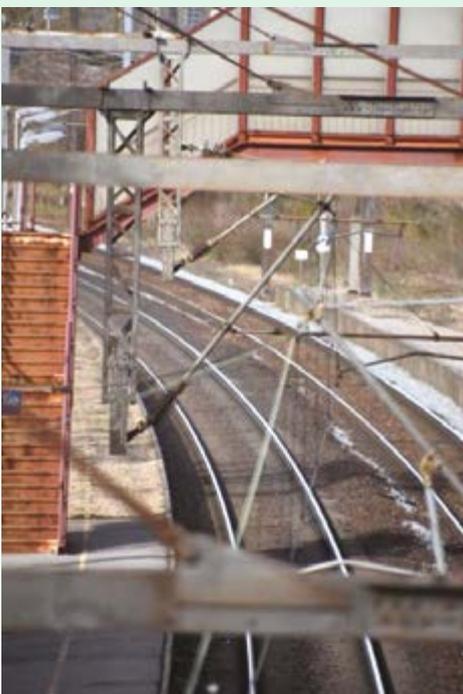
Cette rue court sur le territoire de Rantigny en partant du carrefour de la Poste jusqu'au pont de la rivière Brèche, limite de la commune. Cette rue n'a que le côté droit de rantignysien. L'autre côté appartient à la commune de Cauffry.



En 1725, Henri-Roger de La Rochefoucauld avait fait planter des arbres sur cette rue.  
En 1822, le duc en avait fait la première rue macadamisée de France.  
Elle est longée par les immeubles du relais de Poste jusqu'au carrefour avec la rue Sans Nom.  
Le café de la gare lui prête son dos.



Traversons une rue qui mène à la gare. Un pont de chemin de fer enjambe la voie. La rue croise alors la ligne et se prolonge le long de l'ancienne usine à gaz, aujourd'hui abattue sur laquelle on a construit l'annexe d'une usine moderne. Enfin la rue arrive à la Brèche et quitte le territoire en longeant le magasin Lidl.  
Du côté gauche, la rue rencontre le centre Leclerc, ancienne usine Tosello, moteurs, puis Mélonas, usine de chaussures, dépôt Kuom. Là, nous entrons dans Cauffry.



Le transformateur pourrait raconter quelques histoires douloureuses de mitraillages de train pendant la fin de la Seconde Guerre mondiale où malheureusement quelques victimes furent à déplorer.

Alain Bourguignon  
Les Amis de l'Histoire

